



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

divorce

Question écrite n° 74577

Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés de mise en application de la loi réformant la prestation compensatoire. En juin prochain, cette loi aura deux ans, aussi il souhaiterait connaître le bilan de son application : nombre de dossiers de révision déposés et retenus ; statistique des réponses des juges ; montant moyen des révisions éventuellement accordées. Par ailleurs, les magistrats rencontrent certaines difficultés à appliquer la loi. Car si celle-ci encourage la transformation des rentes en capital, elle ne précise pas la méthode de calcul à appliquer. Cette absence de critères précis conduit à des réponses différentes d'un tribunal à un autre. Il lui demande donc s'il serait possible d'avoir un premier bilan de l'application de cette loi et si des améliorations sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74577

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1641